La politique des sports de l’Union européenne: bilan et pistes pour l’avenir

2021/2058(INI) - 08/11/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Tomasz FRANKOWSKI (PPE, PL) sur la politique sportive de l'UE : évaluation et pistes d'avenir.

Le sport joue un rôle essentiel dans la vie sociale, culturelle et éducative des citoyens européens et promeut des valeurs telles que la démocratie, le respect, la solidarité, la diversité et l'égalité. Il doit être inclusif et ouvert à tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap ou du contexte culturel et socio-économique.

Renforcer la visibilité, la coopération et l'intégration du sport dans les politiques de l'UE

Les députés ont appelé l'UE à adopter une approche plus globale de la politique sportive et à intensifier les efforts pour l'intégrer dans les autres politiques de l'UE. Dans cette optique, ils ont invité la Commission à mettre en place une **coopération structurée régulière de haut niveau** avec toutes les parties prenantes du sport et d'autres institutions afin de formuler des recommandations d'action plus ciblées et plus responsables sur les défis actuels du secteur du sport.

Le rapport suggère d'ajouter le sport à l'intitulé du portefeuille du commissaire responsable. Il appelle également à la création d'un **coordinateur européen pour le sport** qui serait le contact de la Commission sur cette question et un point de référence visible. La participation accrue du Parlement est souhaitée afin de fournir un cadre pour un débat et une action politiques réguliers sur le sport, ainsi que pour le contrôle et le suivi parlementaires de la mise en œuvre des objectifs stratégiques.

Renforcer les principes d'un modèle sportif européen

Les députés ont appelé à un modèle sportif européen qui reconnaît la nécessité d'un engagement fort pour intégrer les principes de solidarité, de durabilité, d'inclusion pour tous, de compétition ouverte, de mérite sportif et d'équité, et s'opposent donc fermement aux compétitions dissidentes qui sapent ces principes et mettent en danger la stabilité de l'écosystème sportif global.

Reconnaissant le rôle des fédérations dans la gouvernance de leur sport, le rapport souligne la nécessité d'une solidarité plus ciblée et accrue et d'une redistribution financière plus importante, ainsi que d'échanges de compétences et de savoir-faire, notamment entre le sport professionnel et le sport de masse. Les fédérations sportives doivent mettre en œuvre un **mécanisme de solidarité** basé sur une clé de répartition équitable et contraignante qui assure le financement adéquat du sport amateur et du sport de masse.

Les députés ont déclaré que le modèle allemand de propriété des clubs, basé sur la règle des 50+1 (selon laquelle les investisseurs privés ne sont autorisés à détenir que 49 % des actions), a bien servi le football allemand et devrait être considéré comme un exemple possible de meilleure pratique, alors que d'autres pays cherchent à améliorer leurs propres modèles.

Assurer un sport sûr, inclusif et égalitaire

La Commission et les États membres sont invités à impliquer toutes les parties prenantes concernées pour faire en sorte que la politique et la législation en matière de sport soutiennent l'égalité des sexes, en

accordant une attention particulière à la lutte contre toutes les formes de violence et de harcèlement, les stéréotypes sexistes, la faible visibilité et la couverture médiatique, ainsi que les disparités en matière de salaires, de primes et de récompenses.

Les députés ont exprimé leur soutien à l'inclusion sociale des personnes ayant moins d'opportunités, des réfugiés, des minorités ethniques et de la communauté LGBTQI+ dans le sport. Le financement devrait être augmenté pour les personnes **handicapées** et les **enfants** devraient être protégés des abus. Les États membres sont instamment invités à augmenter la quantité d'éducation physique, y compris les activités physiques quotidiennes, les pauses actives et les activités physiques extrascolaires dans les écoles.

Aider le sport à assurer sa résilience

Les députés ont insisté sur la nécessité d'un soutien et de mécanismes de financement dédiés pour remettre le secteur du sport et tous les sports sur les rails à la suite de la pandémie de COVID-19, notamment par le biais de fonds de soutien nationaux, du mécanisme de relance et de résilience et des fonds structurels de l'UE. Les institutions de l'UE sont invitées à **augmenter considérablement le budget** consacré au sport de masse dans le cadre du programme Erasmus+ au cours de la prochaine période de programmation financière.

Soutenir la transition vers un avenir durable et innovant

Le rapport souligne que dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nouvelles façons d'organiser des événements sportifs devraient être envisagées en utilisant les **technologies numériques** disponibles. Les députés ont appelé la Commission à s'attaquer efficacement et sans délai au problème croissant de la diffusion illégale d'événements sportifs en direct.